



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE  
LIGUE AURA BADMINTON  
SAISON 2024/2025



|  |                           |  |  |
|--|---------------------------|--|--|
| Nom du tournoi :                         | Promo38 SSB38             |  |  |
| N° de dossier Poona :                    | 2402314                   |  |  |
| Club ou comité organisateur du tournoi : | Saint Sim'Bad             |  |  |
| Lieu de la compétition :                 | Saint Siméon de Bressieux |  |  |

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Rencontre Promobad

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

|              |              |               |             |            |             |
|--------------|--------------|---------------|-------------|------------|-------------|
| Minibads OUI | Poussins OUI | Benjamins OUI | Minimes OUI | cadets OUI | Juniors OUI |
|--------------|--------------|---------------|-------------|------------|-------------|

Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du : 30/11 2024 au

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : /

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : BRUNO Olivier

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à D9 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

|        |        |  |  |  |
|--------|--------|--|--|--|
| SH oui | SD oui |  |  |  |
|--------|--------|--|--|--|

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

SH, SD, finales comprises, se joueront le samedi 30 novembre

9) Chaque joueur peut participer à maximum : une discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 23/11 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 72 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

### Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=26741>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 10 €

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer

aux choix suivants préciser ci-dessous

Sur place le jour de la comptition ou en ligne via le lien Badnet en article 14

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

23/11

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

23/11

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

### FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

### REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfaits, un joueur pourra être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

### DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Yonex AS30

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

seront à venir chercher et à ramener aussitôt après le match à la table de marque

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

#### **SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES**

- Le plateau de jeu est uniquement réservé aux organisateurs, et aux joueurs appelés pour leur match.
- L'accès au terrain est autorisé aux conseillers des joueurs dans la limite autorisée par le protocole sanitaire et le RGC.
- Tout joueur, coach est susceptible d'être pris en photo et/ou filmé durant le tournoi. Les photos et vidéos pourront être diffusées sur les différents supports de communication du club (site Internet, pages Facebook ou Instagram). En cas de refus, merci d'en informer l'organisation.

